**Description du critère** **« DEVELOPPEMENT DURABLE»**

**Exploitation de cafétérias / boutiques et services annexes pour le CHRU de Tours et le CH du Chinonais**

Annexe 2 au RC / 2026-GHT-PREST-001

**Nom du fournisseur : ………………….…………..**

Les engagements signés sur ce présent document prévalent sur les conditions générales de vente éventuellement annexées par le fournisseur à son offre ou tout autre document remis par le fournisseur à l’appui de son offre.

1. **Equipements et mobiliers**

Allez-vous utiliser des mobiliers ou équipements reconditionnés ? (Le cas échéant, merci de décrire les équipements et mobiliers concernés)

Merci d’indiquer la qualité environnementale des équipements et matériels neufs utilisés (matériaux recyclés ou recyclables, consommation énergétique des équipements)

1. **Composition et origine des produits**

Indiquer l’origine des principaux produits (où se situent vos principaux fournisseurs directs ?)

Quel est le % de produits biologiques dans votre offre ?

1. **Déchets**

Allez-vous mettre en place une solution de type « paniers d’invendus » ?

Quelles actions de réduction des emballages et des déchets sont mises en place ?

1. **Clause sociale**

Quel est le pourcentage d’heures réalisées en lien avec l’objet ou l’exécution du marché permettant l’insertion du public éloigné de l’emploi (volume d’horaire d’insertion) ?

**5 - Avez-vous d’autres types d’engagement en matière environnementale ou sociale ?**